

COMMUNIQUÉ DU PREFET DU NORD

Lille, le 1er novembre 2023

Le département du Nord a été placé en vigilance orange « vents violents » par Météo France à compter de jeudi 02 novembre 2023 00h jusqu'à 21 heures. Le pic de l'évènement est attendu dans la matinée et le milieu de la journée.

Georges-François Leclerc, préfet des Hauts de France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, demande aux collectivités de faire preuve de vigilance et de prudence et rappelle les messages suivants :

- ne pas se déplacer dans les massifs boisés et les forêts ;
- différer les activités sensibles au risque météorologique ;
- prendre garde aux chutes d'arbres, fragilisés par les sols humides et d'objets
- fermer les parcs et jardins, les chemins de halage et les marchés ;
- éviter les déplacements des enfants accueillis en centre de loisirs dans des zones exposées à des chutes de branches, de transports d'objets ou à un risque de submersion (digues, plages)
- protéger les biens exposés au vent ;
- ne pas intervenir sur les toits ;
- reporter les interventions d'élagage non urgentes ;
- sécuriser les chantiers en cours ;
- veiller à procéder au retrait de tout objet sur la voie publique susceptible de constituer un projectile (poubelles, panneaux publicitaires,...)
- écouter les stations de radio locales afin d'être informé de l'évolution de la situation climatique ;
- diffuser les informations transmises par les autorités le plus largement possible à la population (panneau à message variable par exemple) ;
- anticiper l'activation des plans communaux de sauvegarde et s'assurer de la mobilisation des agents communaux.

L'ouverture au public des chapiteaux (type cirques) est interdite dès lors que la vitesse du vent est supérieur à 90km/heure.